



ETUDIANTS

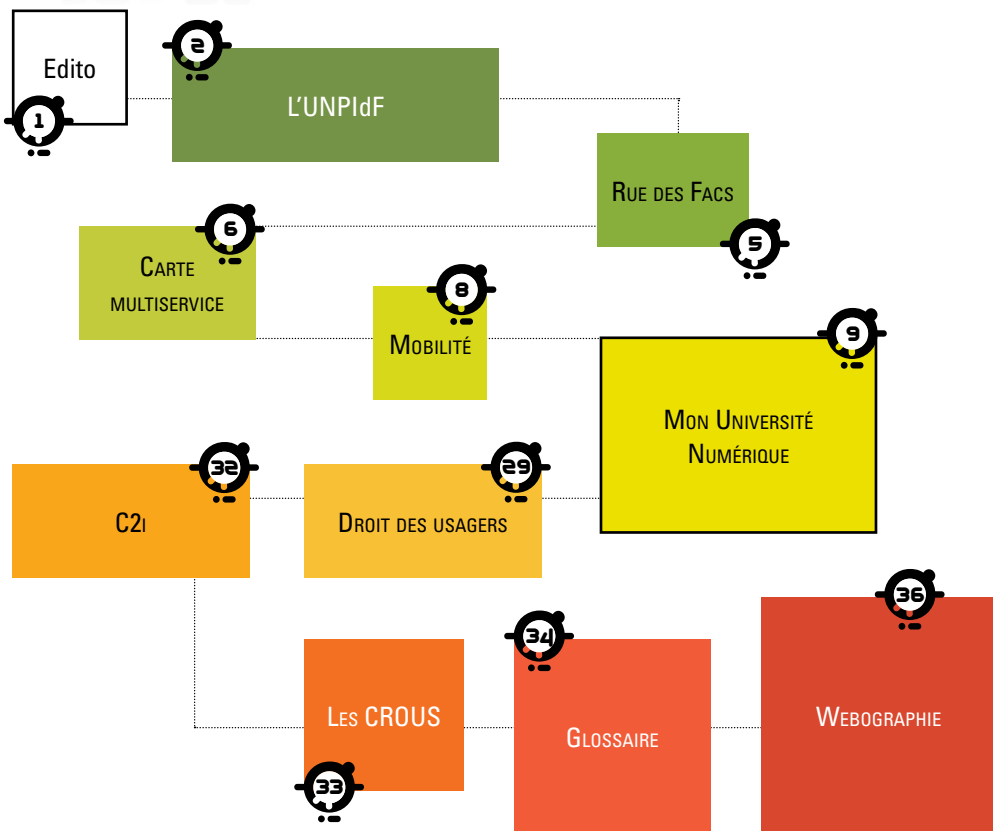


Guide des Usages du Numérique | 20¹⁴₁₅

VOTRE ENT, VOS SERVICES NUMÉRIQUES, VOS ACCÈS WIFI...



Sommaire



Edito

Depuis maintenant sept ans, l'Université Numérique Paris Île-de-France vous accompagne dans la découverte des services numériques qui sont déployés à l'Université en vous proposant ce petit **Guide des Usages du Numérique**.

Aujourd'hui les universités, grâce au numérique, peuvent vous permettre d'avoir un accès simplifié à de nombreuses informations à travers votre ENT : messages, emploi du temps, notes, dates des examens, ressources documentaires (banques de données, revues en ligne)...

Ainsi de n'importe quel lieu et à n'importe quel moment l'Université s'adapte à vos contraintes et à vos disponibilités pour étudier.

Ce guide est diffusé depuis 2008, auprès des étudiants des 17 universités de Paris et d'Île-de-France. Vous y découvrirez aussi les actions mises en place par l'Université Numérique Paris Île-de-France pour accompagner les établissements dans le développement du numérique.

Bonne découverte et n'hésitez pas à nous contacter pour nous faire part de vos remarques qui peuvent contribuer à nous aider dans le développement des usages du numérique : gun@unpidf.fr

Le Directoire de l'UNPI dF

→ L'Université Numérique

Un projet du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche

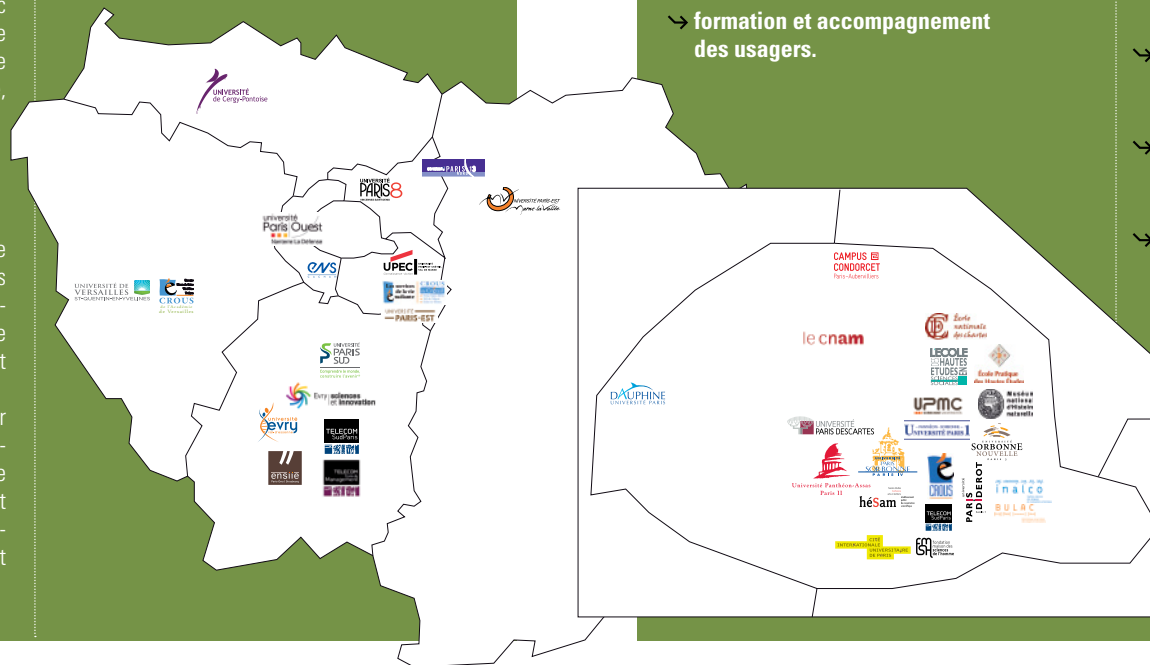
Suite à un appel à projets, lancé en 2003, 17 Universités Numériques se sont constituées en France pour favoriser le développement des services numériques au sein du service public d'enseignement supérieur. Lancé en 2006, le projet UNPIdF associe aux 17 universités de Paris et d'Île-de-France, 10 écoles, 1 bibliothèque, 6 PRES, fondation ou campus et 3 CROUS.

Des partenaires

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et les collectivités territoriales (Mairie de Paris et Région Île-de-France) soutiennent les projets de l'UNPIdF dans une logique d'aménagement du territoire et de renforcement du numérique dans l'enseignement supérieur. Dès 2007, la Mairie de Paris a souhaité apporter son appui à l'Université Numérique Paris Île-de-France en contribuant à la réalisation de la carte multiservice Etudiant de Paris et en participant au financement de 7 services numériques intégrés à l'Espace Numérique de Travail (ENT) et développés par les universités de Paris.

Un périmètre inédit

Avec ses 37 établissements, l'UNPIdF représente un public de 500 000 étudiants et plus de 50 000 personnels des établissements d'enseignement supérieur sur Paris et l'Île-de-France.



Paris Île-de-France

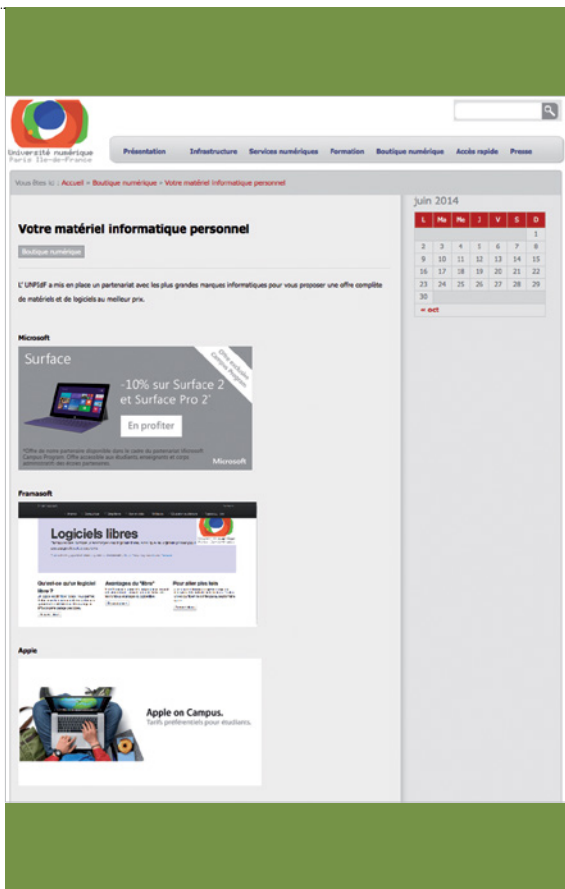
L'UNPIdF articule ses actions sur la base d'un schéma directeur qui identifie les 3 axes suivants :

- infrastructures numériques ;
- outils et services numériques d'aujourd'hui et de demain ;
- formation et accompagnement des usagers.

Quelques exemples d'actions mises en place

- soutien au déploiement des ENT ;
- généralisation de la carte multiservice Etudiant de Paris Île-de-France ;
- accès simplifié et mobilité WiFi avec Eduspot ;
- développement d'une application UnivMobile pour faciliter l'accès à des services de l'ENT par téléphone portable ;
- mise en place d'une offre de formation aux usages du numérique, et ouverture de 6 centres dédiés ;
- développement de services numériques (webvisioconférence, insertion professionnelle).

→ L'Université Numérique Paris Île-de-France (suite)



● La boutique de l'Université Numérique Paris Île-de-France

Vous souhaitez vous équiper à titre personnel en matériel informatique ? L'Université numérique Paris Île-de-France a mis en place un partenariat avec les plus grandes marques informatiques pour vous proposer une offre complète de matériels et de logiciels pour vous proposer une offre complète de matériels et de logiciels au meilleur prix. Ainsi, vous bénéficiez de 9 à 29 % de réduction sur de nombreux ordinateurs portables et accédez également à plus de 1600 logiciels libres.

● Ces offres vous sont proposées par l'UNPIdF en partenariat avec Microsoft, Apple et Framasoft.

La boutique numérique vous est accessible sur le Web 24 heures sur 24, 7 jours sur 7. Pour y accéder, connectez-vous avec vos identifiants étudiants, les mêmes que ceux utilisés pour la connexion à l'ENT ou au réseau wifi de votre université ■

<http://boutique.unpidf.fr>

→ Rue des facts, un service universitaire de questions-réponses en ligne

R U E D E S F A C S

● Un service en ligne

Ruedesfacts.fr est un service de questions-réponses en ligne qui s'adresse en priorité aux étudiants et aux enseignants-chercheurs. Les questions reçoivent une réponse par mail dans les trois jours ouvrés. Les réponses précisent toujours la méthode de recherche et, le cas échéant, les outils dont la consultation peut être utile (encyclopédies, catalogues de bibliothèque, livres, ressources électroniques etc.).

Ruedesfacts.fr fournit des références bibliographiques. Ce service a été mis en place dans le cadre des services numériques de l'Université Numérique Paris Île-de-France et avec le financement de la Mairie de Paris.

● Un service construit sur une logique thématique

Ruedesfacts.fr est né de la volonté des bibliothèques parisiennes et franciliennes d'œuvrer en commun à un service de références virtuel qu'ils pourraient proposer à leurs publics respectifs. La logique thématique et trans-établissement s'est imposée pour mettre en œuvre ce nouveau service : de grands domaines disciplinaires ont été définis, dans lesquels s'inscrivent les biblio-

thécaires répondants quel que soit leur établissement d'exercice.

Douze grands secteurs disciplinaires ont ainsi été définis, auxquels s'ajoute un secteur « Questions diverses » pour toute question d'ordre pratique : philosophie, sciences économiques et de gestion, droit, sciences politiques, arts, histoire et géographie, sciences humaines et sociales, médecine et odontologie, sciences, pharmacie, STAPS.

Plus de 1 600 questions d'ordre documentaire sont ainsi traitées par an, dans le respect d'objectifs qualitatifs (délai et charte qualité).

Expérience unique en France, **ruedesfacts.fr** est bien un véritable service interétablissement de coopération documentaire sur le mode virtuel, qui vit et s'agrandit en permanence grâce aux compétences mutualisées de plus de 190 bibliothécaires ■

<http://www.ruedesfacts.fr/>

1. Les services communs de documentation de Paris 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 10, 11, 12, 13, Paris-Dauphine, Versailles-Saint-Quentin, Evry Val d'Essonne, Cergy-Pontoise ;

- Les bibliothèques interuniversitaires : Cujas, Sainte-Geneviève, Sainte-Barbe, Sorbonne, Santé, bibliothèque de documentation internationale contemporaine ;

- Les établissements : bibliothèque des langues et civilisations (BULAC), Sciences Po – la bibliothèque, bibliothèque de la Fondation Maison des sciences de l'homme, bibliothèque de l'INHA, bibliothèque du Musée du Quai Branly.

→ Votre carte étudiant multiservice



Profitez pleinement de votre vie étudiante avec votre carte à puce multiservice. C'est à la fois votre passeport étudiant, un sésame pour accéder aux services universitaires et un porte-monnaie électronique pour simplifier vos achats.

Valable 3 ans, cette carte aux couleurs de l'université numérique réunit, au sein d'un même support, différents services pour améliorer votre vie d'étudiant.

● Votre passeport étudiant

Votre carte multiservice est avant tout une carte d'étudiant. En plus d'attester de votre inscription dans un établissement, elle vous permet de bénéficier des diverses réductions liées à votre statut d'étudiant : dans les piscines et les théâtres municipaux, tarif Imagin'R, gratuité dans certains musées, etc.

● Un porte-monnaie électronique

Dotée du porte-monnaie électronique Moneo, cette carte vous permet de régler :

- les services du Crous : restaurants universitaires, cafétérias...

- des services universitaires : photocopies de cours, les photocopies personnelles et les impressions ;
- vos achats jusqu'à 30 euros chez les commerçants affiliés Moneo et dans les horodateurs et distributeurs affichant le logo Moneo.

● Et de nombreux services offerts ou en perspectives

Cette carte s'enrichira de nouveaux services :

- accès aux transports (RATP, SNCF, Vélib...);
- accès à certains locaux qui nécessitent une authentification (bibliothèques, laboratoires de recherche, parkings, etc.).
- ... et bien d'autres usages, encore à inventer (associations étudiantes, billétique ...) !

● Votre carte en 5 questions

Comment fonctionne-t-elle ?

Pour payer vos repas au resto U ou vos achats chez un commerçant affilié Moneo, vous devez d'abord charger votre carte. Lors du paiement, aucun code à saisir, le porte-monnaie électronique de votre carte est directement débité.

Comment la charger ?

Par carte bancaire : vous trouverez des bornes de rechargement Moneo dans :

- les halls des restos U ;
- les agences bancaires ;
- les bureaux de poste ;
- les cabines téléphoniques affichant le logo Moneo.

Contre espèces : vous pourrez acquérir des recharges Moneo dans les restaurants universitaires, ou dans certains magasins Relay.

Quelle somme maximum peut-elle contenir ? Quel montant maximum peut-on payer ?

Le montant maximum que peut contenir votre carte est fixé à 100 euros. Après chargement, vous pouvez régler vos achats jusqu'à 30 €.

IMPORTANT : Votre carte est valable trois ans **NE LA JETEZ PAS EN FIN D'ANNEE !** A chaque inscription, si votre carte ne comporte pas de zone réinscriptible, un autocollant vous sera fourni pour permettre de renouveler sa validité. Pensez aussi à mettre à jour les informations de la puce sur l'une des bornes de mise à jour disponibles dans votre université !



Que faire en cas de perte, de vol, de problème d'utilisation ?

Vous devez rapidement prendre contact avec le **guichet unique carte multiservice** de votre université ; retrouvez ses coordonnées sur le site : <http://universitenumérique-paris-idf.fr/carte>

La réédition d'une nouvelle carte sera à votre charge et vous ne pourrez pas être remboursé de la somme que contenait votre porte-monnaie Moneo, sauf en cas de dysfonctionnement avéré.

Peut-on récupérer la somme déposée sur la carte ?

Vous pouvez récupérer la somme déposée sur la carte à tout moment et 6 mois après la date d'expiration de la carte. Pour obtenir ce remboursement, vous pouvez vous adresser à une agence bancaire de l'enseigne émettrice (voir au verso de votre carte) ■



UnivMobile



Téléchargez gratuitement l'application UnivMobile

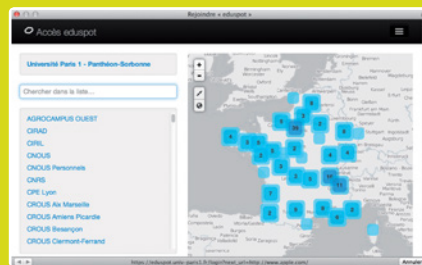
Sur smartphone ou le web, restez connecté à votre université.

- Accéder à l'Espace numérique de travail mobile.
- Faire des recherches bibliographiques via le catalogue Sudoc.
- S'orienter sur le campus des universités de la région.
- Trouver les coordonnées et communiquer avec les services administratifs.
- Suivre les actualités et ne manquer aucune des activités proposées.

Eduspot

Connectez-vous en wifi dans toutes les universités avec vos identifiants

Désormais les étudiants, enseignants, chercheurs et personnels se connecteront, avec leur identifiant et mot de passe uniques attribués par leur établissement d'affectation, au réseau wifi de tous les établissements membres de l'UNiDf. Que ce soit pour étudier à la bibliothèque, assister à une conférence, participer à une réunion ou pour travailler dans les salles, un seul mode de connexion au réseau wifi vous permet de vous connecter simplement en choisissant « Eduspot » ■



Mon université numérique

Chaque année l'université Paris 8 met en ligne une série de nouveaux services et de ressources numériques. Les objectifs principaux de ces évolutions sont de favoriser la réussite de vos études et de vous accompagner dans votre vie universitaire en vous permettant notamment d'accéder en ligne à des ressources pédagogiques et documentaires, d'être informé de l'actualité administrative, scientifique, culturelle et sportive de l'établissement, d'être accompagné dans votre insertion professionnelle, de disposer de matériels informatiques en libre-service, de vous connecter au réseau sans fil sur le campus...

Ce guide vous présente une partie de l'offre numérique de l'université. Certains services verront le jour dans le courant de l'année, n'oubliez donc pas d'activer et de consulter votre messagerie afin d'être informé de toutes les nouveautés qui vous sont destinées.





Le compte numérique

Pour accéder à la plupart des services numériques offerts par l'université, vous devez préalablement activer votre compte numérique.

Activer votre compte numérique

- Dès le lendemain de votre inscription administrative vous pouvez activer votre compte.
 1. Rendez vous sur <http://compte-numerique.univ-paris8.fr>.
 2. Identifiez-vous en tant qu'étudiant à l'aide des informations suivantes :
 - le numéro de votre carte d'études (n° étudiant),
 - le code confidentiel inscrit en bas à droite sur le volet détachable de vos certificats de scolarité.
 3. Mémorisez votre identifiant* et votre mot de passe.
 4. Si vous avez perdu votre code confidentiel, envoyez une demande à : assistance.inscriptions@univ-paris8.fr en précisant vos nom, prénom, date de naissance ainsi que le numéro de votre carte d'études (n° étudiant).

* L'identifiant est souvent composé de la première lettre du prénom suivi immédiatement du nom. Parfois, en cas de doublon, il peut être suivi d'un suffixe numérique (02, 03, ...).

L'identifiant est aussi appelé indifféremment « nom d'utilisateur » ou « login ».

Votre identifiant, unique, vous permet de vous connecter à l'ensemble des ressources qui seront mises à votre disposition, d'où son importance !



La messagerie étudiante



- Liée à votre compte numérique, vous disposez d'une messagerie électronique : prenom.nom@etud.univ-paris8.fr*, dont l'utilisation sera indispensable pendant toute la durée de vos études, notamment pour recevoir les informations d'ordre pédagogique et administratif, des informations nécessaires lors des élections, ainsi que pour connaître les activités et les événements scientifiques, culturels ou sportifs de l'université.

Cette messagerie est utilisable dès l'activation de votre compte numérique.

Consulter vos messages

- Pour accéder à votre messagerie, il vous suffit de vous connecter à e-p8 en choisissant l'outil « **Messagerie** » (voir page 12) ou en configurant votre logiciel de messagerie.
- Vous avez également la possibilité d'automatiser un renvoi de cette messagerie vers une boîte mail personnelle. Pour activer cette redirection, il vous suffit de vous rendre sur votre **e-p8** et de suivre les instructions.

* Dans de rares cas de doublon, il peut exister des suffixes numériques (02, 03...) après le nom.



e-p8, l'espace numérique de travail (ENT)



- L'université Paris 8 met à votre disposition **e-p8**, un espace numérique de travail (ENT), qui vous offre la possibilité d'accéder en ligne, au moyen d'une connexion sécurisée, à un ensemble de ressources et d'outils de services numériques de l'établissement.

- Accédez à **e-p8** en vous connectant à <http://e-p8.univ-paris8.fr> et en cliquant sur « **Connexion** » en haut à droite de la page.

- Vous pouvez vous rendre sur **e-p8** à n'importe quel moment, depuis n'importe quel appareil connecté à Internet, dans ou hors de l'université, en vous authentifiant avec votre identifiant et votre mot de passe de compte numérique (voir page 10).

De nombreux services vous y attendent !



Le catalogue des services d'e-p8

e-p8 est un espace personnalisé. Afin de simplifier l'accès à vos informations, vous retrouverez sur votre e-p8 uniquement les services qui vous concernent pour vous accompagner tout au long de vos études.

Ma scolarité

- Calendrier universitaire
- Démarches administratives
- Formulaires en téléchargement
- Notes et résultats
- Notes et résultats des années précédentes
- Réinscription administrative
- Inscription pédagogique
- Stage, emplois, orientation : Réso8 (voir page 20)
- Fonds documentaire d'information et d'orientation (voir page 19)
- Tests de langues
- Mobilité internationale
- Vie étudiante

Mes outils

- Messagerie
- Planification de rendez-vous
- Transfert de fichiers
- Personnaliser mon e-p8
- Assistance technique

Mes cours

- Plateforme pédagogique

Ma BU en ligne (voir pages 22 à 27)

- Portail documentaire
- Ressources documentaires
- Bibliothèque numérique
- Arbradoc

Vie institutionnelle

- Commissions et conseils

Pour vous connecter à e-p8 (voir page 12) : <http://e-p8.univ-paris8.fr/>



Zoom sur vos outils dans e-p8



e-p8 en bref

Plusieurs applications en ligne sont à votre disposition dans e-p8 comme :

Messagerie

- Un logiciel de messagerie électronique (voir page 11).

Planification de rendez-vous

- Une application vous permettant de fixer de manière commune un ou plusieurs créneaux de rendez-vous entre plusieurs personnes selon les disponibilités de chacune. C'est un outil qui vous sera profitable pour l'organisation de vos travaux de groupe, entre étudiants, étudiants et enseignants, ou même avec d'autres personnes extérieures à l'université.

Transfert de fichiers

- Une application vous permettant de déposer et gérer des fichiers de tailles importantes destinés à être partagés grâce à une URL unique, protégés éventuellement par un mot de passe. Vous pouvez y déposer tout document relatif à vos études et communiquer l'URL à qui vous souhaitez afin de le télécharger.

Assistance technique

- Un service d'aide et d'assistance aux usagers dans la résolution des problèmes techniques d'**e-p8**. Il sert de passerelle entre l'utilisateur et le technicien (ou administrateur) de l'espace numérique de travail. Les tickets (demandes) que vous y déposez permettent de communiquer les problèmes rencontrés et de suivre l'avancement de leur traitement.

Plateforme pédagogique

- La plateforme pédagogique Moodle vous permet notamment d'accéder à des supports de cours mis en ligne par vos enseignants et de déposer des devoirs.

Pour vous connecter à e-p8 (voir page 12) : <http://e-p8.univ-paris8.fr/>

- La plupart des services numériques présentés dans ce guide sont accessibles depuis votre portail **e-p8** : outils de communication et d'échanges, plateforme d'actualités, calendrier et comptes rendus des conseils et commissions de l'université, etc.

- Votre **e-p8** est également accessible via l'application UnivMobile disponible pour votre smartphone ou tablette numérique (voir page 8).

- Allez sur **e-p8**, il sera également le point d'accès à tous les autres services numériques à venir sur l'université.

Pour vous connecter à e-p8 (voir page 12) : <http://e-p8.univ-paris8.fr/>



Les salles en libre-service



Le WI-FI

Le libre-service de la bibliothèque

- La bibliothèque met à votre disposition une centaine de postes informatiques, tous reliés à une imprimante (noir et blanc).
- Les coûts d'impression peuvent être acquittés avec la carte qui sert également à payer les photocopies.
- Vous trouverez sous certaines tables des salles de lecture, couvertes par le réseau WIFI, des prises électriques permettant de brancher votre ordinateur portable.

Le libre-service d'Informatique pour tous (IPT)

- Le libre-service d'IPT est équipé d'une trentaine d'ordinateurs connectés à internet, avec différents logiciels (outils bureautiques, Photoshop, SPSS, Arcgis...). Un scanner et des imprimantes sont également à votre disposition. Le nombre d'impressions par personne est limité.
- Pour y accéder, il suffit de présenter votre carte d'étudiant au gestionnaire de la salle. Le libre service d'IPT est situé au dernier étage du bâtiment C, salle C201. Il est ouvert de 9h à 19h.

Le libre-service de la Maison de l'étudiant (MDE)

- Le cyberspace de la MDE vous permet de :
 - bénéficier de 10 postes fixes ou d'une connexion WI-FI avec votre propre portable ;
 - surfer sur le Web ou d'utiliser les outils bureautiques ;
 - sauvegarder, le temps de votre connexion, des fichiers sur l'ordinateur ;
 - connecter une clé USB pour une sauvegarde personnelle.
- La salle est accessible sur présentation de votre carte étudiant de 9h00 à 19h00 du lundi au vendredi. L'accueil et médiation de la Maison de l'étudiant est à votre disposition pour vous assister.



L'université Paris 8 vous propose une connexion gratuite à internet par un réseau sans fil depuis votre ordinateur portable, votre tablette ou votre smartphone.

- Le déploiement de 150 bornes couvre l'ensemble du campus (bibliothèque, amphithéâtres, salles de cours, cafétérias, etc).

Se connecter au réseau sans fil

- L'accès à ce réseau se fait au moyen de l'identifiant et du mot de passe obtenus lors de l'activation de votre compte numérique (voir page 10).
- La connexion au réseau WI-FI peut se faire par les moyens suivants :
 - réseau « **eduroam** » : réseau permettant de se connecter depuis tous les établissements d'enseignement supérieur et de recherche qui en sont membres,
 - réseau « **eduspot** » : portail captif de l'Université Numérique Paris Île-de-France présent dans toutes les universités d'Île-de-France (voir page 8).

Pour en savoir plus : <http://wifi.univ-paris8.fr>



Les services de scolarité en ligne

e-p8 vous permet d'accéder à tout moment à de nombreux services et ressources documentaires présents dans l'onglet : « MA SCOLARITÉ » ; espace unique qui vous redirige vers toutes les informations dont vous aurez besoin au cours de votre cursus à l'université.

- Vous pourrez :
 - procéder à votre **réinscription administrative et pédagogique en ligne** ;
 - consulter toutes les informations utiles (horaires et lieux d'accueil) et télécharger les dossiers d'inscription et les **formulaires utiles pour votre scolarité** ;
 - accéder au logiciel de prise de rendez-vous si vous préférez vous déplacer pour vous réinscrire ;
 - consulter les informations relatives aux inscriptions aux **tests de langues** (anglais et espagnol) ;
 - consulter vos **notes et résultats** de l'année en cours comme ceux des années précédentes ;
 - consulter les informations relatives à l'utilisation de votre **carte d'étudiant**, sa mise à jour à partir des bornes situées sur le campus (à l'accueil, dans le hall du bâtiment A et à la Maison de l'étudiant), la procédure à suivre en cas de dysfonctionnement, de perte ou de vol ;
 - prendre connaissance du **calendrier universitaire, du règlement intérieur, des règles de scolarité**, consulter l'offre de formation de l'université... ;
 - vous informer sur les demandes de **bourses et les aides sociales**.

Ces services sont accessibles via e-p8 (voir page 12) : <http://e-p8.univ-paris8.fr>



Le fonds documentaire d'information et d'orientation

Le catalogue du service commun universitaire d'information et d'orientation - insertion professionnelle (SCUIO-IP) vous permet de repérer les livres et les sites sélectionnés pour répondre aux questionnements des étudiants de l'entrée à l'université à l'insertion professionnelle.

- Ces ressources documentaires sont répertoriées en 5 domaines :
 - **Enseignement supérieur** : formations (initiale, en alternance, à distance, continue), études à l'étranger, établissements publics et privés (universités, écoles de commerce, d'ingénieurs, CCI).
 - **Secteurs d'activité** : métiers, formations correspondantes et établissements.
 - **Fonctions publiques** : métiers, concours d'accès et préparations (en présentiel, à distance ; annales, guides).
 - **Insertion professionnelle en France et à l'étranger** : marché de l'emploi, entreprises, recherche d'emploi, de stage, guides méthodologiques, réseaux sociaux.
 - **Vie de l'étudiant** : orientation, méthodologie du travail universitaire ; logement, santé, culture, job ; aides financières et sociales ; documentation spécifique pour les étudiants étrangers et handicapés.

Pour accéder au fonds documentaire, connectez-vous à e-p8 (voir page 12) ou rendez-vous sur : <http://scuio-ressources-documentaires.univ-paris8.fr>



Reso8, emplois et stages

Pour préparer la recherche de stage et accompagner les étudiants de Paris 8 vers l'emploi, le SCUIO-IP propose un dispositif d'accompagnement en ligne : Reso8.

• **Reso8** vous permet de :

- recevoir directement dans votre boîte mël les offres de stages et d'emplois correspondant à votre formation et de consulter l'ensemble des offres de jobs, de stages et d'emplois ;
- bénéficier d'un accompagnement en ligne : conseils à la rédaction du CV, lettre de motivation, préparation de l'entretien, utilisation des réseaux sociaux, stages ou emploi à l'étranger ;
- être informé de l'actualité relative à l'insertion professionnelle : forums, salons de l'emploi ;
- consulter l'information sur le marché de l'emploi ;
- obtenir une aide juridique.

• Vous recevrez aussi dans votre boîte mël l'information sur les actions d'aide à l'insertion organisées par le SCUIO-IP tout au long de l'année.

Pour accéder à Reso8, connectez-vous à e-p8 (voir page 12) : <http://e-p8.univ-paris8.fr/>



Vous avez un compte Facebook et/ou Twitter ?

L'université Paris 8 est sur Facebook et Twitter !



La page Facebook de Paris 8 : <https://www.facebook.com/Paris8>



Le compte Twitter de Paris 8 : <https://twitter.com/UnivParis8>

Suivez l'université pour :

- connaître tous les événements qui s'y déroulent
- demander un renseignement
- partager vos œuvres
- découvrir les talents de Paris 8
- soutenir des projets d'autres étudiants
- participer à des concours
- toucher un plus grand nombre de personnes lors de vos enquêtes
- signaler un problème
- recevoir les informations d'autres organismes (bourses, logement, culture, etc.)
- échanger avec nos milliers de fans et d'abonnés

Les réseaux sociaux de Paris 8 sont avant tout les vôtres : c'est aussi à vous de les faire vivre et à votre manière !

Pour Twitter : si vous souhaitez être sur la liste « nos étudiants », envoyez un tweet à **@UnivParis8** en précisant que vous êtes étudiant à #Paris8



Le portail documentaire

- Accédez rapidement et facilement à l'ensemble de nos ressources documentaires grâce au portail documentaire de la bibliothèque : livres, journaux, CD et DVD mais aussi revues électroniques, bases de données généralistes ou spécialisées (Psycinfo, Jstor, Lexbase...), presse nationale et internationale en ligne (Europresse, qui donne accès à 1500 journaux, éditions du groupe *Le Monde*...), livres électroniques, thèses en texte intégral.



Consulter les ressources documentaires en ligne :

- De chez vous ou de n'importe quel ordinateur connecté à internet, connectez-vous au site de la bibliothèque puis sélectionnez les ressources qui vous intéressent.

Ce service nécessite une authentification. Vos login et mot de passe sont ceux de votre compte numérique Paris 8 (voir page 10).

En cas de problème : accesdistant@listes.univ-paris8.fr

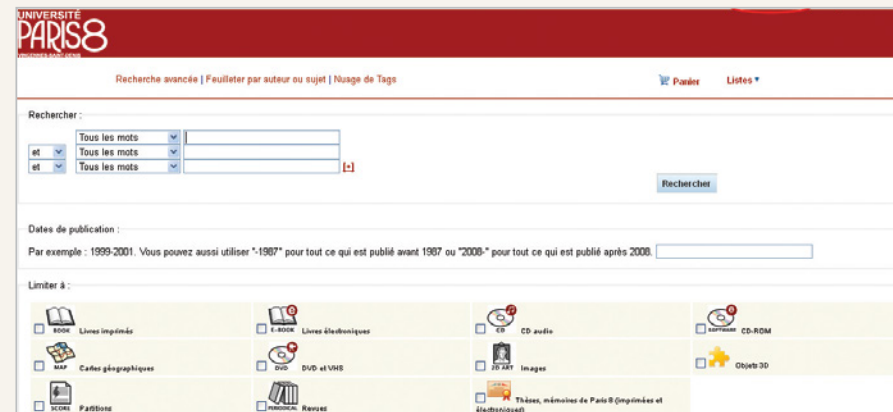
Pour vous rendre sur le portail documentaire : www.bu.univ-paris8.fr



Le catalogue et le compte lecteur

Le catalogue

- Le catalogue de la bibliothèque vous permet de savoir quels sont les livres, revues, thèses, CD, DVD que possède la bibliothèque, où ils se trouvent, s'ils sont disponibles ou non, empruntables ou non.
- Le catalogue est accessible librement sur internet, vous y accédez depuis le site de la bibliothèque : Rechercher > Catalogue de Paris 8.



Le compte lecteur

- Le compte lecteur vous permet de vérifier et prolonger l'emprunt de vos documents, d'en réserver, de réaliser des suggestions d'achat... Il est accessible via le catalogue de la bibliothèque : « **Connectez-vous** » (en haut à droite). Vos login et mot de passe sont ceux de votre compte numérique Paris 8 (voir page 10).



Le répertoire des revues électroniques



La bibliothèque numérique

Que contient-il ?

- la liste des revues électroniques, gratuites et payantes, consultables en texte intégral, auxquelles la bibliothèque est abonnée (55 000 titres en 2014) ;
- les collections sur papier des périodiques de la bibliothèque ;

Attention : le répertoire ne permet pas une recherche documentaire sur le titre ou le contenu des articles. Il permet d'accéder aux articles dont on a déjà la référence (titre de la revue, date, numéro)

Consulter le répertoire

- Plusieurs modes de recherche sont possibles : titres, sujets, multicritères (dont éditeur, auteur, ISSN)
- Attention !** Les années disponibles sont variables d'un titre à l'autre. Elles sont indiquées sous chaque titre avec le lien vers la base de données qui y donne accès.
- Les liens à droite de l'écran permettent de retrouver le périodique dans le catalogue de la bibliothèque universitaire ou dans le SUDOC.

Pour accéder au répertoire des revues électroniques, rendez-vous sur le portail documentaire : www.bu.univ-paris8.fr puis cliquez sur « Revues et journaux ».



- Elle contient des ensembles documentaires pouvant servir d'appui à des travaux de recherche, documents numérisés issus des collections spécialisées de la bibliothèque ou provenant de laboratoires de recherches et d'enseignants de l'université, ainsi que 460 thèses en texte intégral soutenues à Paris 8 depuis 2006.

- Ces collections comprennent des mémoires, des revues, des manuscrits, des vidéos, des photographies, des enregistrements sonores, des colloques de Paris 8.

- Une page permet la recherche multicritères : auteur, titres, mots clefs, type de document et plein texte.

Pour accéder à la bibliothèque numérique : www.bibliotheque-numerique-paris8.fr ou par le lien « Bibliothèque numérique de Paris 8 » du portail documentaire.

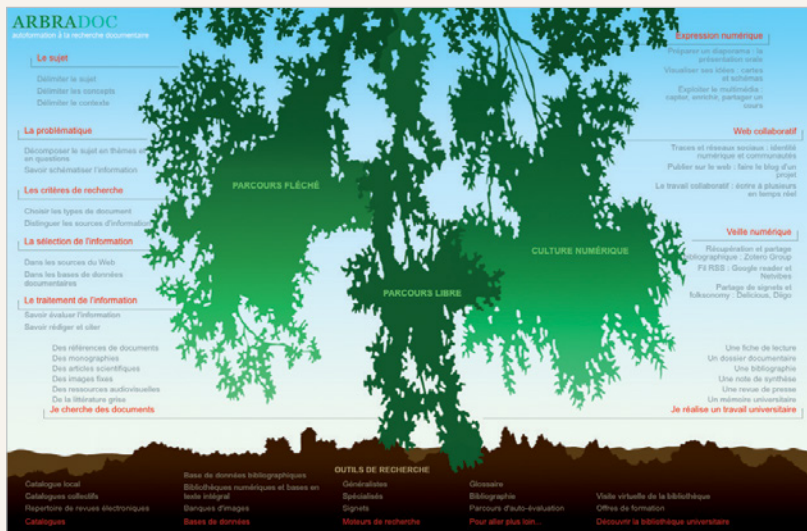




Arbradoc, la plateforme d'autoformation à la recherche documentaire

• Afin de faciliter la formation de tous les étudiants, et en particulier des nouveaux inscrits, la bibliothèque et le département documentation de l'université ont élaboré une plateforme, baptisée Arbradoc, qui propose une quarantaine de cours complets de méthodologie de la recherche documentaire, au cœur desquels se trouve la problématique de l'accès aux documents et de leur bon usage universitaire.

Pour vous rendre sur Arbradoc : <http://arbradoc.bu.univ-paris8.fr/>



Les livres électroniques

La bibliothèque de Paris 8 possède une collection de plusieurs milliers de livres électroniques répartis sur plusieurs plates-formes numériques.

Pour y accéder :

1. Par le portail de la bibliothèque : www.bu.univ-paris8.fr

• Dans le menu « **Rechercher** », cliquez sur « **Livres électroniques** » et choisissez la base qui vous intéresse. Un petit texte de présentation vous permet de savoir sur quelles disciplines porte chaque base. Par exemple, vous trouverez des ouvrages en informatique sur la base ENI, des ouvrages en sciences humaines et sociales sur la base Cairn, ou des ouvrages de toutes disciplines sur la base Dawsonera. Vous pourrez également trouver des ouvrages anciens sur les bases ECCO, EEBO (anglais) et Gallica (français).

2. Par le catalogue de la bibliothèque (uniquement pour les bases Cairn et Dawsonera) : <http://catalogue.bu.univ-paris8.fr>

• Les livres consultables sur ces deux bases sont présents dans notre catalogue et apparaissent donc dans votre liste de résultats lorsque vous faites une recherche. Vous pouvez également limiter votre recherche aux seuls livres électroniques en cochant la case « **Livres électroniques** » dans la recherche avancée. Quand vous avez trouvé la notice d'un livre électronique qui vous intéresse, cliquez sur « **Accès au texte intégral** » pour lire le livre en ligne ou le télécharger.



Site principal de l'université www.univ-paris8.fr
Bibliothèque de l'université www.bu.univ-paris8.fr

Services numériques

Compte numérique <http://compte-numerique.univ-paris8.fr>
e-p8 (l'espace numérique de travail) <http://e-p8.univ-paris8.fr/>
WIFI <http://wifi.univ-paris8.fr>

UFR

AES - Economie et Gestion (AES-EG) www.ufr-aes-ecoges.univ-paris8.fr
Arts, philosophie, esthétique www.artweb.univ-paris8.fr
Culture et communication (CC) www.ufr-culture-communication.univ-paris8.fr
Droit www.ufr-droit.univ-paris8.fr
Langues (LLCE-LEA) www.ufr-langues.univ-paris8.fr
Mathématiques, Informatique, Technologies, Sciences de l'Information et de la Communication (MITSIC) www.ufr-mitsic.univ-paris8.fr
Psychologie www.ufr-psycho.univ-paris8.fr
Sciences de l'Éducation, Psychanalyse et Communication / Français Langue Étrangère (SEPF) www.ufr-sepf.univ-paris8.fr
Sciences du langage (SDL) www.ufr-sdl.univ-paris8.fr
Territoires, Environnements, Sociétés (TES) www.ufr-tes.univ-paris8.fr
Textes et sociétés www.ufr-textes-et-societes.univ-paris8.fr

Instituts

Institut d'enseignement à distance (IED) www.iedparis8.net
Institut d'études européennes (IEE) <http://iee.univ-paris8.fr>
Institut Français de Géopolitique (IFG) www.geopolitique.net
IUT de Montreuil www.iut.univ-paris8.fr
IUT de Tremblay-en-France www.iu2t.univ-paris8.fr

Divers

Informatique Pour Tous (IPT) : <http://ipt.univ-paris8.fr>
Reso 8 (offres d'emplois et de stages) : <http://e-p8.univ-paris8.fr/>
Service Formation Permanente : www.fp.univ-paris8.fr
Service Universitaire de Formation Initiale et Continue pour l'Enseignement (SUFICE) : www.univ-paris8.fr/sufice
Cartothèque : <http://geographie.ipt.univ-paris8.fr>
Presses universitaires de Vincennes : www.puv-univ-paris8.org



Vos identifiants numériques

L'Université vous fournit, avec votre carte d'étudiant, un identifiant pour l'ouverture de votre compte de messagerie.

Attention, votre identifiant est personnel, confidentiel et inaccessibles. Il vous accorde des droits personnalisés et vous ouvre l'accès aux ordinateurs et services en ligne de l'Université.

Les règles de bon usage

L'utilisation des supports informatiques et la communication en ligne impliquent le respect des règles suivantes :

- veiller à la confidentialité des codes qui vous ont été confiés à titre personnel ;
- ne pas usurper une autre identité ni même masquer sa propre identité. Ne prêter ni son identifiant ni son mot de passe ;
- se déconnecter lorsque l'on quitte son poste de travail afin de protéger ses données personnelles ;
- ranger avec précaution le matériel informatique ou les supports papiers contenant des données confidentielles ;

- sécuriser son matériel en installant un logiciel antivirus / pare-feu ;
- s'assurer que les informations confidentielles ne puissent pas être accessibles par un tiers ;
- ne pas introduire volontairement de code malicieux dans les ressources informatiques de l'Université et ne pas insérer d'outils permettant de s'introduire illégalement dans les ressources informatiques de l'Université ;
- ne pas installer de matériel ou de logiciels sur le réseau de l'Université sans y avoir été invité ;
- préférer une connexion sécurisée (https) pour votre messagerie ;
- veiller à ce que le contenu de vos communications ne transgresse pas la loi en vigueur en matière de respect de la vie privée et aux lois (françaises et internationales) relatives à la diffusion d'opinion (Loi 90-615 du 13 juillet 1990 modifiée) ;
- ne pas porter atteinte, par la nature de ses communications, à l'image et aux intérêts de l'Université ;
- ne pas utiliser les ressources informatiques de l'Université pour diffuser des informations à caractère publicitaire ou commercial ;
- ne pas diffuser des documents dont on ne possède pas les droits de diffusion.



L'identité numérique

Chaque utilisateur d'Internet possède et doit gérer une « identité numérique ». Celle-ci est constituée des informations que vous avez rentrées dans vos profils, de vos contributions (par exemple dans les blogs) et des traces que vous laissez sur les sites web visités [wikipedia].

En quoi l'Université peut vous aider à gérer cette identité numérique ?

La pratique des outils de travail collaboratif au sein de l'université génère des habitudes de travail en réseau à distance (diffusion des informations, e-learning, communautés de pratique, communautés métier).

Vous êtes incités à décrire vos pratiques et à valoriser vos compétences et votre projet professionnel. Eventuellement vous construisez une page publique institutionnelle sur un site de l'université et participez au réseau des anciens. Concrètement, vous devenez acteur et stratège de votre identité numérique, notamment professionnelle. Vous participez à des groupes privés/publics, à des réseaux sociaux (par exemple Viadeo, LinkedIn, Facebook, Twitter), à des sites web, parfois à des réseaux internes. A travers toutes ces actions, vous communiquez sciemment des informations que vous choisissez et qui contribuent à la visibilité et la lisibilité de vos compétences.

La propriété intellectuelle

L'utilisateur de logiciels ou de ressources numériques se doit de connaître et de respecter les principes de la loi 92-597 du 1^{er} juillet 1992 :

- respecter les licences des logiciels utilisés ;
- ne pas copier ou récupérer de façon illégale des œuvres numériques dont les licences ne l'autorisent pas ;
- veiller à respecter les règles contre le plagiat lors de la rédaction de documents (mémoire, exposé, etc.).

Les devoirs de l'Université

Avant toute utilisation de données nominatives, l'Université doit effectuer une déclaration auprès de la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL). Celle-ci a pour mission de protéger la vie privée et les libertés individuelles ou publiques.

Si l'utilisateur respecte les chartes des usages numériques, l'Université doit s'engager à ne pas mener d'investigation contre lui.

L'Université doit tester les mots de passe choisis par chacun et informer ses usagers lors d'une défaillance de sécurité.

Les responsables des systèmes d'information sont tenus à une stricte obligation de confidentialité.

Le droit d'auteur

Le droit d'auteur est défini en droit français de telle sorte qu'une « œuvre » accordée à son auteur un droit de propriété « du seul fait de sa création » (Code de la propriété intellectuelle, articles L111-1 et L111-2). Soyez donc vigilants et respectez la propriété des documents.

Le droit de citation et d'exception pédagogique

Le droit de courte citation est une exception à l'utilisation des œuvres placées sous droit d'auteur (article L122-5). Il est possible de citer une œuvre, à condition d'indiquer l'auteur et la source, et que la citation illustre un propos.

La citation à usage pédagogique est une particu-

larité (article L122-5-3) qui s'applique uniquement à des fins d'illustrations pédagogiques. Reportez-vous à l'article pour en connaître les limites.

Les licences logicielles

Pour connaître les autorisations et interdits liés à l'usage d'un logiciel, il faut s'en référer à sa licence. C'est le document dans lequel sont énumérés les droits accordés à l'utilisateur :

- le droit d'exécuter le programme ;
- le droit de copier et distribuer le programme ;
- le droit de modifier le programme ;
- le droit d'étudier le fonctionnement du programme ■

Exemples de licences communément rencontrées :

Licence	Droit d'exécuter	Droit de copier, de distribuer	Droit de modifier	Droit d'étudier la source	Exemples
Commerciale (propriétaire)	✓				Windows Microsoft Office
Freeware (graticiel)	✓ (parfois, sous conditions, souvent avec restrictions)	✓ (parfois, sous conditions)			Avast
Shareware (partagiciel)	✓ (généralement sous conditions et restrictions)	✓ (parfois)			Winzip Incredimail Paint shop pro
Logiciel libre et open source	✓	✓	✓	✓	Linux OpenOffice.org Firefox

→ C2i Le certificat Informatique et Internet

● Un certificat national

Le C2i niveau 1 atteste de vos compétences en bureautique et en recherche d'informations, de votre aptitude à communiquer, à informer et à travailler de manière collaborative. Il atteste aussi de votre connaissance des droits et devoirs dans la pratique d'Internet. Il se prépare au cours des premières années de formation : licence, DUT, DEUST....

Le C2i s'appuie sur un référentiel national établi par le Ministère. La certification comprend une épreuve théorique sous forme de QCM et s'appuie sur un dossier numérique de compétences composé de travaux réalisés dans divers cadres (formation transversale, disciplinaire ou spécifique C2i). Pour plus d'informations : <http://c2i.education.fr>. Toutes les universités de l'UNPldF proposent une formation à la certification C2i1, pour certaines de manière obligatoire.

● Un certificat indispensable dans le monde d'aujourd'hui

Le C2i permet à l'étudiant :

- de faciliter ses études en lui apportant des techniques adaptées ;

- d'utiliser couramment l'environnement numérique de l'université ;
- de surfer en toute sécurité sur le web, de profiter des services en ligne en toute connaissance de cause.

Le C2i1 est un facteur de réussite dans les études, aux examens et aux concours.

Le C2i1 est un outil d'intégration professionnelle, maintenant important dans un CV. Il remplace les notions peu précises que l'on trouvait auparavant dans la rubrique informatique. Il devient un critère d'embauche apprécié des établissements publics ou privés.

● Les niveaux 2 du C2i

Si le C2i niveau 1 a une vocation généraliste, les C2i niveau 2 sont liés à des domaines disciplinaires et se préparent en master. Ils sont ainsi directement reliés à l'entrée professionnelle.

Les différents niveaux 2 que l'on peut actuellement préparer dans les universités : C2i2e enseignant, C2i2md métiers du droit, C2i2ms métiers de la santé, C2imi métiers de l'ingénieur, C2i2mead métiers de l'environnement et de l'aménagement durables ■

→ Les Crous d'Île-de-France partenaires de l'Université Numérique

Les CROUS de Paris, Créteil et Versailles sont partenaires de l'Université Numérique Paris Île-de-France. Ils développent à ce titre différents services numériques aux côtés des universités afin de mieux vous informer et vous simplifier la vie.

● Connaissez-vous le CROUS ?

Le Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires est implanté dans chaque académie. Au service des étudiants, sa mission concerne l'amélioration des conditions de vie et de travail à travers les actions suivantes :

- Les aides financières et sociales
- Le logement étudiant
- L'accueil international
- La restauration universitaire
- L'action culturelle
- Les annonces de jobs

● Les CROUS d'Île-de-France en chiffres

601 000 étudiants sur les 3 académies
Près de **117 000** boursiers gérés
11,8 millions de repas servis par an
Plus de **118** résidences universitaires
1900 agents au service de votre réussite

● Retrouvez les 3 CROUS d'Île-de-France sur :

www.crous-paris.fr
www.crous-versailles.fr
www.crous-creteil.fr ■





Annuaire (LDAP) → Référentiel unique centralisant les informations des personnes, des structures et des ressources. Pour pouvoir utiliser un service de l'université, il faut être dans l'annuaire LDAP.

Antiplagiat → Logiciel permettant de détecter une similitude avec des textes publiés en ligne.

Antivirus → Logiciel servant à détecter, identifier et éliminer les virus informatiques. Il est nécessaire de le mettre à jour régulièrement.

Blog → Carnet de bord en ligne dans lequel sont publiés par le propriétaire des notes ou billets d'humeur pouvant être commentés par les lecteurs. Les articles y sont habituellement rangés par ordre chronologique inverse.

Bureau virtuel → Outil informatique accessible via Internet offrant l'accès aux documents et données personnelles de partout sur le réseau. Il permet le partage de documents, d'agenda et aide au travail collaboratif à distance. Un ENT avant la lettre.

C2i (Certificat Informatique et Internet) → Ce certificat atteste de compétences dans la maîtrise des outils informatiques et réseaux. Il est préparé et validé par les établissements d'enseignement supérieur. Il a pour but de développer, de renforcer et de valider la maîtrise des technologies de l'information et de la communication.

Canal → Définit la liaison entre un outil et l'ENT. Par exemple, un canal d'annonces permet, en cliquant sur une icône ou un lien, d'activer la pré-

sentation des annonces sur un thème.

Certificat (numérique) → Pièce d'identité numérique qui permet d'identifier une entité. Les certificats sont le plus souvent utilisés pour sécuriser les échanges sur Internet. Ils sont délivrés par des autorités reconnues sur lesquelles repose la confiance.

Chat → Outil de communication instantanée par écrit. Les Québécois disent clavardage.

Compte → Ensemble des éléments d'identification (nom d'utilisateur, mot de passe) qui permettent à une personne d'accéder à ses informations ou ses outils sur un ordinateur ou un ENT.

ENT (Environnement Numérique de Travail) → Ensemble de pages Web permettant un accès personnalisé à des outils (courrier électronique, informations, documents de cours...).

Espace de stockage → Espace personnel de données hébergé à l'université. Il bénéficie généralement de procédures automatiques de sauvegarde et de sécurité. Ces données sont accessibles de partout dès que l'on est connecté.

FOAD (Formation Ouverte et A Distance) → Intégrant la formation ouverte (liberté d'accès aux ressources pédagogiques mises à disposition de l'apprenant) et la formation à distance (ensemble des dispositifs techniques et des modèles d'organisation qui forment des individus distants de l'organisme de formation), elle repose largement sur l'utilisation des TIC.

Forum (de discussion) → Lieu virtuel, où s'échangent plus ou moins librement (car il peut être contrôlé par un modérateur) des messages sur un thème choisi. Ces messages se répondent quelquefois les uns les autres et l'on parle alors de fil de discussion.

FAQ (Foire Aux Questions) → Ensemble de questions et réponses les plus fréquentes sur un sujet donné.

Identifiant (login / nom d'utilisateur) → Chaîne de caractères qui identifie un utilisateur de façon unique pour accéder à l'ENT de l'université.

Liste de diffusion → Liste d'adresses électroniques identifiée par une adresse unique. Permet un envoi groupé à un ensemble de destinataires.

Plate-forme de cours (d'enseignement/de formation) → Environnement logiciel permettant de créer des conditions d'études et d'échanges entre les enseignants et les étudiants.

Podcast → Fichiers vidéo et/ou audio directement accessibles sur Internet, enregistrables sur un lecteur pour une utilisation nomade. L'usage de cette technologie se nomme aussi baladodiffusion.

Portail → Site Web permettant l'accès à un grand nombre de services et de ressources. Il s'agit d'une porte d'entrée unique généralement couplée à un mécanisme d'authentification unique.

Portail captif → Dispositif basé sur des technologies Web, redirigeant automatiquement un utilisateur vers une page d'authentification au moment de la connexion à un réseau WiFi. Souvent utilisé dans les universités et les lieux publics.

Redirection → Action de rediriger l'internaute vers une autre page Web que celle qu'il a initialement demandée.

RENATER (Réseau National de télécommunications pour la Technologie, l'Enseignement et la Recherche) → Architecture connectant plus de 1000 établissements français à très haut débit (10Gb/s). Elle offre de plus une connectivité internationale aux autres réseaux du même type et un accès à Internet.

RSS (Really Simple Syndication) → Définit un format de messages pouvant être lus avec de nombreux outils, appelés lecteurs de flux. Permet de recevoir des nouvelles automatiquement sans devoir se connecter sur un site Web. Le format RSS est employé, entre autres, pour recevoir de la musique ou de la voix en podcast.

Streaming (diffusion en flux) → Procédé permettant de diffuser un contenu le plus souvent audiovisuel provenant d'Internet avant son téléchargement complet. Le streaming permet de se déplacer d'avant en arrière dans un film, tout comme avec un magnétoscope, sans devoir attendre la fin du chargement.

TIC / TICe → Technologies de l'Information et de la Communication / Technologies de l'Information et de la Communication pour l'Éducation.

Visioconférence → Ensemble des techniques de diffusion audiovisuelle permettant à plusieurs interlocuteurs distants de converser en temps réel.

Webmail → Interface Web rendant possible l'envoi, la consultation et le classement du courrier électronique depuis un navigateur Web après connexion.

WiFi → Connexion sans fil d'un ordinateur à un réseau informatique.

Wiki → Technologie de construction de site Web permettant une contribution collective, libre et égalitaire.

→ Webographie

→ SITES INSTITUTIONNELS

UNPIdF : www.unpidf.fr
Portail étudiant : www.etudiant.gouv.fr
CNIL : www.cnil.fr

→ SITES PARTENAIRES

Etudiant de Paris : www.etudiantdeparis.fr
CROUS de Paris : www.crous-paris.fr
CROUS de Versailles : www.crous-versailles.fr
CROUS de Créteil : www.crous-creteil.fr
Boutique UNPIdF : boutique.unpidf.fr

→ C2i (CERTIFICAT INFORMATIQUE ET INTERNET)

Site C2i du Ministère : c2i.education.fr

→ RUE DES FACS

Service de requêtes documentaires en ligne
de l'UNPIdF : www.ruedesfacs.fr

→ FRANCE UNIVERSITÉ NUMÉRIQUE (FUN)

Le projet France Université Numérique est une initiative du Ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche (MESR) répondant à l'attente, en France et dans le monde, d'une offre de formation française en ligne de qualité.

Ce projet comprend notamment une plateforme nationale mutualisée pour héberger les MOOCs des établissements d'enseignement supérieur français et francophones. Découvrez-les à l'adresse : www.france-universite-numerique.fr

→ LOGICIELS LIBRES

Framasoft : www.framasoft.net

→ CANAL-U : LA VIDÉOTHÈQUE NUMÉRIQUE

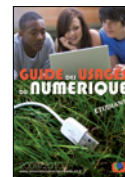
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR : www.canalu.fr
Cours en ligne, conférences, documentaires, vous trouverez plus de 5000 vidéos sur Canal-U !
Accessible gratuitement, via le biais du « streaming », cette vidéothèque vous propose des ressources audiovisuelles pouvant être utilisées librement. Vous pouvez également créer un cartable afin de conserver et partager les vidéos de votre choix.

Universités Numériques Thématiques (UNT) :

AUNEGE (économie et gestion) : www.aunege.org
UNF3S (santé et sport) : www.unf3s.org
UNISCIEL (sciences fondamentales) : www.unisciel.fr
UNIT (sciences de l'ingénieur et de la technologie) : www.unit.eu
UNJF (sciences juridiques et politiques) : www.unjf.fr
UOH (sciences humaines et sociales, langues et arts) : www.uoh.fr
UVED (environnement et développement durables) : www.uved.fr



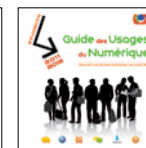
GUN 2008/2009



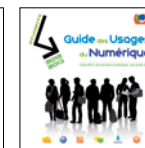
GUN 2009/2010



GUN 2010/2011



GUN 2011/2012



GUN 2012/2013



GUN 2013/2014



Guide des Usages du Numérique • 7^e édition - septembre 2014 • Édité pour les universités de l'Université Numérique Paris Ile-de-France (UNPIdF) par l'Université Paris 1 Panthéon – Sorbonne, 12 place du Panthéon, 75231 Paris Cedex 05 • Directeur de la publication : Philippe Boutry • Rédacteur en chef : John Augeri • Comité de Rédaction : Les DSI, services TICe, SCD et Communication des établissements de l'UNPIdF • Conception graphique : Adeline Clère, adeline@clere.me • ISSN 1968-6390

UNIVERSITÉ PARIS 1
PANTHÉON - SORBONNE



Université Panthéon-Assas

UNIVERSITÉ
SORBONNE
NOUVELLE
PARIS 2
Maison de la Sorbonne Paris Cité



UNIVERSITÉ
PARIS DESCARTES

UPMC
UNIVERSITÉ PARIS
SORBONNE

UNIVERSITÉ
PARIS
DIDEROT
PARIS 7

UNIVERSITÉ
PARIS 8
VICINGNES-SAINT-DENIS

DAUPHINE
UNIVERSITÉ PARIS

université
Paris Ouest
Nanterre La Défense

UNIVERSITÉ
PARIS
SUD

Comprendre le monde,
construire l'avenir*

UPEC
UNIVERSITÉ
PROMESSE CRETIEL
VAL DE MARNE
Complicité - Action

UNIVERSITÉ PARIS 13
Nantes

UNIVERSITÉ PARIS-EST
Créteil
Paris
comme la Vallée

université
Evry
Val-d'Essonne

UNIVERSITÉ DE
VERSAILLES
ST-QUENTIN-EN-YVELINES

ensiie
Paris-Evry / Strasbourg

inalco
Institut national
des sciences
de l'architecture

UNIVERSITÉ
de Cergy-Pontoise

UNIVERSITÉ
PARIS-EST

le cnam

L'ÉCOLE
NATIONALE
DES HAUTES
ÉTUDES
SCIENTIQUES
SOCIALES



École Pratique
des Hautes Études

École
nationale
des chartes

Muséum
national
d'Histoire
naturelle

ENS
CACHAN

CAMPUS
CONDORCET
Paris-Auber-Villiers

héSam

EM
fondation
maison des
sciences de
l'homme

BULAC
[Sorbonne] [Nanterre] [Paris]

BOULEVARD SAINT-JACQUES
DES LANGUES ET CIVILISATIONS

Evry sciences
let innovation

TELECOM
SUD PARIS
ÉCOLE NATIONALE
DE MANAGEMENT

TELECOM
SudParis

CITÉ
INTERNATIONALE
UNIVERSITAIRE
DE PARIS

ÉCOLE
NATIONALE
DE LA
CROUS
PARIS

Les services
de la vie
étudiante
CROUS
Cretiel

Les services
de la vie
étudiante
CROUS
de l'Académie
de Versailles



- www.univ-paris1.fr
- www.u-paris2.fr
- www.univ-paris3.fr
- www.paris-sorbonne.fr
- www.parisdescartes.fr
- www.upmc.fr
- www.univ-paris-diderot.fr
- www.univ-paris8.fr
- www.dauphine.fr
- www.u-paris10.fr
- www.u-psud.fr
- www.u-pec.fr
- www.univ-paris13.fr
- www.univ-mlv.fr
- www.univ-evry.fr
- www.uvsq.fr
- www.ensie.fr
- www.inalco.fr
- www.u-cergy.fr
- www.univ-paris-est.fr
- www.cnam.fr
- www.ehess.fr
- www.ephe.sorbonne.fr
- www.enc.sorbonne.fr
- www.mnhn.fr
- www.ens-cachan.fr
- www.campus-condorcet.fr
- www.hesam.eu
- www.crous-paris.fr
- www.crous-creteil.fr
- www.crous-versailles.fr
- www.bulac.fr
- www.psevs.eu
- www.telecom-sudparis.eu
- www.telecom-em.eu
- www.msh-paris.fr
- www.crup.fr



MAIRIE DE PARIS

îledeFrance

MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE